

# CONDITIONS DE LOCATION DE STUDIO

## 1. APPLICATION

Toute utilisation des studios proposés à la location par FPE Bvba (ci-après dénommé « 50.8 Studio ») implique une acceptation formelle, sans exception ni réserve, par le Client ou son représentant (ci-après dénommé « le Client »), des présentes conditions de location de studio. La passation d'une réservation via notre site internet ([www.fiftyeightpointeight.studio](http://www.fiftyeightpointeight.studio)), accompagnée du versement de l'acompte de location d'espace, implique la consultation et l'acceptation préalables des présentes conditions de location de studio par le Client. Une copie physique de ces conditions est toujours disponible à la lecture par le client dans chaque studio ou disponible sur notre site web.

## 2. CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION ET FONCTIONNEMENT DES LIEUX

La totalité de la somme est débitée même si elle n'est pas utilisée en dehors du délai convenu.

*Feuille d'appel* — Le Client s'engage à fournir à 50.8 Studio une feuille d'appel avant chaque prestation précisant les noms et qualités des personnes présentes sur le plateau du studio loué. Dès lors, ce dernier sera réputé autorisé par le Client à engager toute dépense à l'égard de 50.8 Studio. Toutefois, le Client peut au préalable désigner formellement une personne responsable des dépenses engagées pour son compte vis-à-vis de 50.8 Studio. S'il n'existe pas de fiche d'appel ou si aucune personne n'a été désignée, toutes les personnes présentes sur le plateau de tournage sont réputées autorisées par le Client.

*Fiche de plateau de studio* — Toute prestation réalisée par 50.8 Studio donne lieu à l'établissement par l'assistant plateau de studio d'une fiche de plateau de studio détaillant les équipements et prestations demandés par le Client. Cette fiche de plateau de studio pourra être soumise à l'approbation sur simple demande du Client ou de l'un de ses représentants à qui une copie sera remise. Cette fiche de studio sera utilisée à des fins de facturation. Aucune contestation ultérieure ne sera acceptée par 50.8 Studio. De plus, une feuille de dépenses sera complétée pour chaque prestation par l'assistant plateau et signée par le Client. Cette fiche mentionnera les dépenses engagées par 50.8 Studio pour le compte du Client.

*Horaires* — Il est expressément convenu et accepté par le Client que nos studios sont facturés à la journée pour une période de dix heures de 9h à 19h. Entre 7h-9h et entre 19h-21h l'occupation sera facturée 70€ de l'heure, 170€ de l'heure entre 21h-23h59 et 210€ de l'heure après minuit. Ce temps supplémentaire sera facturé par périodes de ½ heure (pour chaque ½ heure entamée de 10 minutes). Ces heures supplémentaires prendront fin lorsque le Client, avec toute son équipe et les équipements/accessoires apportés par le Client aura quitté le bâtiment 50.8 Studio. Les réservations pendant les week-ends (samedi – dimanche) ou pendant les jours fériés belges (liste officielle des jours fériés) feront l'objet d'une majoration de 150€ par jour de location.

*Électricité* — Un supplément d'électricité de 70 € sera facturé en supplément par jour de location lorsque la réservation concerne une production cinématographique (lumières de cinéma telles que HMI, TUNGSTEN, ...) 50.8 Studio ne peut être tenu responsable d'une panne d'électricité liée à la fournisseur d'énergie ou mauvaise utilisation du Client.

*Cyclorama* — Les Cyclorama sont fournis couverts, en cas d'utilisation, le reconditionnement au blanc pour le prochain Client sera facturé en supplément (120 € pour le Studio 1, 80 € pour le Studio 2).

*Services* — Les services tels que la restauration ne sont disponibles qu'au sein de nos installations et doivent donc être liés à la réservation de l'un de nos studios.

*Nettoyage* — les frais de nettoyage général sont inclus dans le coût de location de base. Si le studio est laissé par le client dans un état tel qu'il nécessite un nettoyage supplémentaire ou spécialisé, le client paiera tous les frais supplémentaires encourus ou facturés par la société à cet égard.

*Stockage* — Tout équipement ou accessoire non récupéré dans les 48 heures suivant la réalisation de la prestation donnera lieu au paiement par le Client d'un forfait journalier de stockage calculé en fonction du

volume stocké. Les articles non retirés par le Client dans un délai de sept jours calendaires seront placés en benne et seront facturés en supplément.

*Déchets* — les déchets sont collectés pour le maquillage et la cuisine concernant un usage normal (casse-croûte, boissons, déchets de restauration). Les déchets de plateau doivent être ramassés par le Client en fin de journée(s). S'il reste des déchets dans le(s) Studio(s), un supplément calculé en fonction du type et du volume des déchets sera facturé en supplément.

*Livraison* — Pour des raisons de sécurité, le Client est responsable des bulletins de livraison qu'il utilise. Elle s'engage donc à déposer et réceptionner personnellement ses courriers à l'entrée dans la mesure où les estafettes ne sont pas autorisées à circuler dans les locaux de l'entreprise.

### **3. RECOURS, RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE**

*Parking* — Il y a 9 places de parking mises à la disposition du Client, situées en face du bâtiment du 50.8 Studio. En cas de pleine occupation de ces places de stationnement, le Client est invité à stationner les véhicules dans la rue et à ne pas utiliser les places de stationnement appartenant aux immeubles voisins. 50.8 Studio décline toute responsabilité pour tout dommage causé par tout tiers dans le parking mis à disposition des Clients. De plus, les employés de 50.8 Studio ne seront pas autorisés à déplacer les véhicules des Clients.

*Personnes & valeurs* — Le Client est responsable de toutes les personnes présentes sur le lieu d'exécution de la prestation et des conséquences de leurs actes. Le Client s'engage à prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires pour les objets de valeur qu'il apporte dans les locaux de 50.8 Studio. Il s'engage à en informer préalablement 50.8 Studio.

50.8 Studio ne saurait être tenu pour responsable des dommages corporels, matériels et immatériels survenus dans les locaux et des vols, détériorations ou dommages de quelque nature que ce soit pouvant survenir aux espèces, matériels, vêtements ou tout autre type de biens, animaux y compris ceux fournis ou apportés par le Client, son représentant ou ses préposés. Il appartient donc au Client de souscrire les polices d'assurance nécessaires pour couvrir l'ensemble des risques ci-dessus. Le Client s'engage à produire le certificat correspondant à 50.8 Studio sur simple demande.

### **4. FICHIERS ET SERVICES NUMÉRIQUES**

50.8 Studio ne pourra être tenu responsable de la perte ou de la détérioration des images ou données informatiques utilisées par le Client ou obtenues à l'aide du matériel mis à disposition. En cas de faute imputable à 50.8 Studio, sa responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la fourniture des mêmes moyens techniques qui ont été mis à la disposition du Client afin de lui permettre de reconstituer les données perdues ou endommagées.

En ce qui concerne la capture ou la retouche numérique, les fichiers de travail sont conservés pendant trois mois à compter de la date de la prestation. Passé ce délai, toutes les données seront détruites.

### **5. RÉSERVATION, MODALITÉS DE PAIEMENT ET ÉCHÉANCES**

*Prix* — Tous les prix indiqués sur notre site web ([www.fiftypointeight.studio](http://www.fiftypointeight.studio)) sont en euros et s'entendent hors taxes. Ils sont non négociables.

*Région* — La réservation des studios et de tout autre service proposé par 50.8 Studio s'effectue exclusivement via notre site web : [www.fiftypointeight.studio](http://www.fiftypointeight.studio). Ce service est disponible uniquement pour les entreprises situées dans les pays suivants : Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni.

*Force majeure* — 50.8 Studio se réserve le droit d'annuler ou d'adapter les heures de location de toute réservation suite à une directive du gouvernement concernant une situation exceptionnelle (pandémie, guerre, couvre-feu ...) ou une panne de courant de longue durée liée au fournisseur d'énergie.

*Acompte* — un acompte de 50 % du montant total (hors taxes) sera versé pour confirmer la réservation des studios et de la restauration. Les produits sélectionnés seront temporairement réservés en ligne pour une durée de 15 minutes une fois ajoutés à votre panier, afin de permettre la finalisation du processus de réservation en ligne. Passé ce délai, si aucun acompte n'a été versé, les produits seront à nouveau mis à disposition du reste des clients en ligne.

*Solde* — Le solde final sera facturé le lendemain de la réservation dans nos studios et devra être payé dans les 30 jours à compter de la date de facturation. En cas de retard de paiement, des intérêts de retard de 10% par an seront dus de plein droit par le Client ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 75€.

*Remboursement* — en cas d'annulation reçue plus de 72 heures avant la date de réservation (premier jour de réservation à 9 h 00), l'acompte de 50 % ne sera pas remboursé. Le cyclo complet - couleur et le mur perpendiculaire - la couleur ne seront pas remboursés si la peinture a déjà été commandée au fournisseur. Le Client peut venir chercher la peinture dans les 7 jours après le premier jour de réservation. Après ces 7 jours, 50.8 Studio sera propriétaire de la peinture.

## **6. VALIDITÉ**

Si une disposition des présentes Conditions de location de studio ou une partie de celles-ci est ou devient invalide, les autres dispositions et les autres parties de la disposition en question restent en vigueur et de plein effet.

Si une traduction des présentes Conditions de location de studio est mise à la disposition du Client, ce n'est qu'à titre informatif. En cas de divergence entre cette traduction et les Conditions de location de studio, la version française des Conditions de location du studio prévaudra.

## **7. LITIGES**

En cas d'incident technique ou de litige, le Client devra faire part de ses observations sur la feuille de montage studio telle que définie à l'article 2. En cas de litige, le Tribunal de Commerce de Bruxelles sera seul compétent.